RBC BlueBay Asset Management

Septembre 2022

BlueBay High Yield ESG Bond Fund

CATÉGORIE D'ACTIONS B - CHF

Rendement de la Catégorie d'actions (%) net de commissions (CHF)

	1M	3M	CDA	1A	3A	5A	10A	MAX
BlueBay High Yield ESG Bond Fund B - CHF	-	-	-	-	-	-	-	-
ICE BAML European Currency High Yield Constrained Index	-4,24	-1,01	-15,61	-15,95	-	-	-	1,85
Alpha	-	-	-	-	-	-	-	-

En cas de différence entre la devise de la Catégorie d'actions et la devise de l'Indice de référence, les rendements de l'Indice de référence ont été convertis dans la devise de la Catégorie d'actions correspondante selon une méthodologie de couverture. Cela permet d'ajuster les rendements de l'Indice de référence pour tenir compte des écarts de taux d'intérêt entre les deux pays et de l'incidence du marché des changes au comptant sur les rendements inattendus.

Rendement sur périodes successives d'un an (%) net de commissions (CHF)

Du Au	30-09-20 30-09-21	30-09-21 30-09-22
Fonds	8,83	
Indice de référence	9,25	-15,95

Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs. chiffres de rendement nets tiennent compte du réinvestissement des dividendes et des bénéfices ainsi que de la déduction des commissions du gestionnaire d'investissement et des commissions de performance. En outre, les commissions et charges imputées annulent généralement les bénéfices de négociation réalisés par les fonds. La grille de commissions spécifique au fonds BlueBay High Yield ESG Bond Fund B - CHF est indiquée dans le document d'informations clés pour l'investisseur ou le prospectus du fonds.

Objectif d'investissement

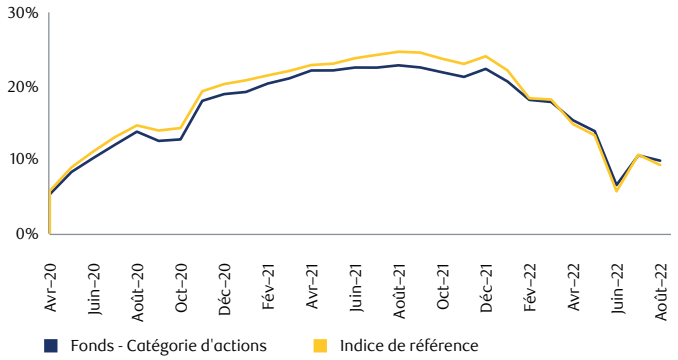
Le fonds vise à générer un rendement pour vous en générant un revenu et en augmentant le montant que vous avez initialement investi. Il investit principalement dans des obligations qui versent un intérêt fixe.

Politique d'investissement

Le fonds est géré activement et vise de meilleurs rendements que son indice de référence, l'indice ICE BofA Merrill Lynch European Currency High Yield Constrained, entièrement couvert contre l'euro, tout en tenant compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Il n'y a aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du fonds peuvent s'écarter de ceux de l'indice de référence. Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du fonds et peut s'exposer à des sociétés, des pays ou des secteurs non inclus dans l'indice de référence. Au moins les deux tiers des investissements du fonds seront dans des obligations à revenu fixe qui versent un revenu relativement élevé, notées en dessous de la qualité d'investissement par une agence de notation. Au moins deux tiers des investissements du fonds seront libellés dans les devises des pays de l'Union européenne et du Royaume-Uni. Jusqu'à un tiers des actifs du fonds peuvent être libellés dans des devises de pays non européens dont la notation de la dette souveraine à long terme est investment grade.

Le Fonds remplit les conditions énoncées à l'article 8 du règlement sur la divulgation de la finance durable, car il promeut les caractéristiques environnementales/sociales par le biais d'exigences contraignantes en tant que caractéristique clé. Des informations complètes sur le cadre ESG du Fonds sont disponibles en ligne www.bluebay.com/en/investment-expertse/esg/approach/

Rendement Relatif Cumulatif Net (CHF)



Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs. Les chiffres de rendement nets tiennent compte du réinvestissement des dividendes et des bénéfices ainsi que de la déduction des commissions du gestionnaire d'investissement et des commissions de performance, à l'exception des frais initiaux. En outre, les commissions et charges imputées annulent généralement les bénéfices de négociation réalisés par les fonds. La grille de commissions spécifique au fonds BlueBay High Yield ESG Bond Fund B - CHF est indiquée dans le document d'informations clés pour l'investisseur ou le prospectus du fonds.

Équipe

	Date d'entrée en fonction chez BlueBay	Expérience au sein du secteur de l'investissement
Justin Jewell	Avril 2009	21 ans
Tim Leary	Janvier 2012	17 ans

Taille de l'équipe	37 professionnels de l'investissement
Expérience moyenne au sein du secteur de l'investissement	16 ans

Ce document est fourni à titre informatif et ne constitue pas et ne peut être considéré comme constituant un conseil en investissement ou une incitation à investir. Il est fortement conseillé aux bénéficiaires d'obtenir des conseils professionnels indépendants appropriés et de tirer leurs propres conclusions concernant les mérites et les risques d'investissement. Aucun fonds BlueBay ne sera offert, sauf conformément et sous réserve de la notice d'offre et des documents de souscription de ce fonds. Le Document d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») et le prospectus complet doivent être lus attentivement avant de prendre une décision d'investissement. Les souscriptions ne seront reçues et les actions émises que sur la base du DICI en vigueur et du prospectus complet. BlueBay ne peut commercialiser qu'en Europe, auprès de « Clients professionnels » et de « Contreparties éligibles » tels que définis par la directive sur les marchés d'instruments financiers et, en Suisse, auprès d'« Investisseurs qualifiés », tels que définis à l'article 10 de la loi suisse sur les placements collectifs de capitaux et son ordonnance d'application. Veuillez consulter la clause de non-responsabilité située à la fin de ce document pour plus d'informations sur le représentant suisse, l'agent payeur, le lieu d'exécution, la juridiction et d'autres informations importantes.

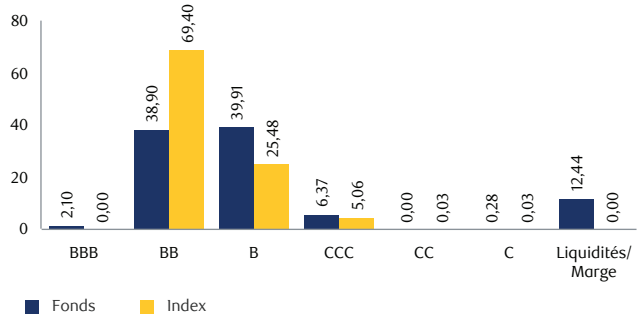
Il s'agit d'une communication commerciale. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au DICI avant de prendre toute décision définitive d'investissement.

Source: RBC BlueBay Asset Management au 30 Septembre 2022

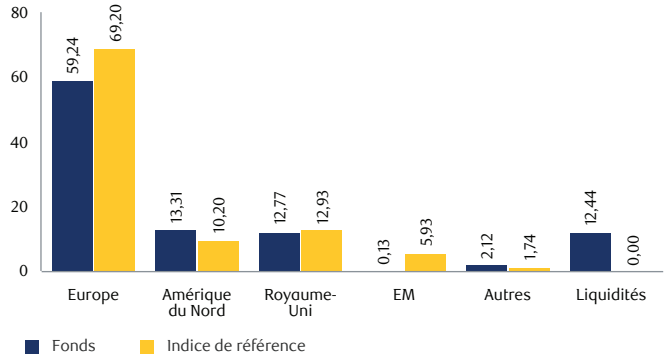
5 principaux émetteurs (%)

FORD	2,91
ILIAD	2,85
Telecom Italia SpA	2,07
Telefonica	1,90
Virgin Media Finance PLC	1,79

Répartition Qualité du Crédit (%, VL)



Répartition régionale par domicile (%, VNI)



Considérations en matière de risques

- Parfois, le marché des obligations à haut rendement peut se tarir, ce qui peut rendre difficile la vente de ces obligations, ou le fonds peut ne pouvoir les vendre qu'avec une décote.
- Il peut y avoir des cas où une organisation avec laquelle nous négocions des actifs ou des produits dérivés (généralement une institution financière telle qu'une banque) peut être incapable de remplir ses obligations, ce qui pourrait entraîner des pertes pour le fonds.
- Investir dans des obligations à haut rendement vous offre la possibilité d'obtenir des rendements plus élevés grâce à la croissance de votre capital et à la génération de revenus. Néanmoins, il existe un plus grand risque que l'organisme qui a émis l'obligation fasse faillite, ce qui entraînerait une perte de revenus pour le fonds ainsi que son investissement initial.
- L'analyse ESG de BlueBay peut s'appuyer sur les contributions de prestataires externes. Ces données peuvent être inexactes ou incomplètes ou indisponibles et BlueBay pourrait évaluer les risques ESG des titres détenus de manière incorrecte.
- BlueBay pourrait souffrir d'une défaillance de ses processus, systèmes et contrôles - ou d'une telle défaillance d'une organisation sur laquelle nous nous appuyons pour fournir nos services - ce qui pourrait entraîner des pertes pour le fonds.

Notes

Duration du spread - sensibilité du prix d'une obligation aux variations de spread.

Aperçu du fonds

Encours total du fonds	EUR 228 m
Date de lancement du fonds	03 Septembre 2002
Date de lancement de B - CHF	24 février 2020
Indice de référence	ICE BAML European Currency High Yield Constrained Index
Type de fonds	UCITS
Domicile	Luxembourg
Gestionnaire d'investissement	BlueBay Asset Management LLP

Frais relatifs à la catégorie B - CHF

Frais d'entrée	5%
Frais de gestion annuels	0,70%
Commission de performance	n/a
Investissement initial minimum	CHF 100 000
Investissement ultérieur minimum	n/a
Total des frais sur encours	0,86%
Politique de versement de dividendes	No

Une commission de vente pouvant représenter 5 % du montant de souscription peut être appliquée par la Société de gestion, qui pourra y renoncer partiellement ou intégralement. La commission de vente éventuelle sera versée à l'intermédiaire auquel la distribution des Actions a été déléguée.

Codes d'identification du fonds

ISIN	LU0605621993
Bloomberg	BLHYBBC LX
WKN	A2P09C
Valoren	12864440
Lipper	65128917

Nous contacter

Service Marketing et Relations clients
77 Grosvenor Street
London W1K 3JR
tel: +44(0)20 7389 3775
marketing@bluebay.com
www.bluebay.com

Un résumé des droits des investisseurs peut être obtenu en anglais sur www.bluebay.com/investorrights. Il est important de noter que la Société de gestion du Fonds peut résilier les accords de commercialisation dans le cadre du nouveau processus de dénotification de la directive sur la distribution transfrontalière. Il est fortement conseillé aux bénéficiaires de procéder à un examen indépendant avec leurs propres conseillers et de tirer leurs propres conclusions concernant les mérites et les risques d'investissement, les aspects juridiques, de crédit, fiscaux et comptables de toutes les transactions. Ce document est une communication marketing et a été publié par BlueBay Funds Management Company S.A. (la ManCo), qui est réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Ce document peut également être délivré par les entités suivantes : dans l'Espace économique européen (EEE), par En Allemagne, en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas, ManCo opère sous un passeport de succursale conformément à la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (2009 /65/CE) et la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (2011/61/UE). En Suisse, par BlueBay Asset Management AG où le Représentant et Agent payeur est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse. Le lieu d'exécution est au siège social du Représentant. Les tribunaux du siège du représentant en Suisse ou du siège ou du domicile de l'investisseur sont compétents pour connaître des réclamations liées à l'offre et/ou à la publicité d'actions en Suisse. Le Prospectus, les Documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), le cas échéant, les Statuts et tout autre document requis, tels que les Rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Au Japon, par BlueBay Asset Management International Limited, qui est enregistrée auprès du Kanto Local Finance Bureau du ministère des Finances du Japon. En Australie, BlueBay Asset Management LLP (BBAM LLP) est exempté de l'obligation de détenir une licence australienne de services financiers en vertu de la loi sur les sociétés en ce qui concerne les services financiers, car il est réglementé par la FCA en vertu des lois du Royaume-Uni qui diffèrent des lois australiennes. . Au Canada, BBAM LLP n'est pas inscrit en vertu des lois sur les valeurs mobilières et s'appuie sur l'exemption de courtier international en vertu de la législation provinciale applicable sur les valeurs mobilières, qui permet à BBAM LLP d'exercer certaines activités de courtier spécifiées pour les résidents canadiens qui se qualifient comme « un client canadien autorisé », tel que ce terme est défini en vertu de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les entités du groupe BlueBay indiquées ci-dessus sont collectivement appelées « BlueBay » dans le présent document. Les enregistrements et les adhésions indiqués ne doivent pas être interprétés comme une approbation ou une approbation de BlueBay par les autorités de licence ou d'enregistrement respectives. les autorités. Ce document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne constitue pas une offre ou une recommandation d'acheter ou de vendre un titre ou un produit d'investissement ou d'adopter une stratégie d'investissement spécifique dans une quelconque juridiction. Il existe plusieurs risques associés à l'investissement dans ce produit. Veuillez vous référer au Prospectus du fonds et aux Documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), s'ils sont disponibles, ou à toute autre documentation pertinente du fonds sur le site Web de BlueBay avant de prendre toute décision d'investissement finale. Dans l'EEE, le cas échéant, le Prospectus est disponible en anglais et les DICI dans plusieurs langues locales et peuvent être consultés et obtenus sur le site Web de BlueBay. Aucun fonds BlueBay ne sera offert, sauf conformément et sous réserve de la notice d'offre et des documents de souscription de ce fonds (les « documents d'offre »). Ce document est fourni uniquement à titre d'information générale et ne constitue pas une description complète d'un investissement dans un fonds BlueBay. En cas d'incohérence entre ce document et les Documents d'Offre pour le fonds BlueBay, les dispositions des Documents d'Offre prévaudront. Vous devez lire attentivement le Document d'informations clés pour l'investisseur, le cas échéant, ou le Prospectus avant d'investir dans un fonds BlueBay. Tous les investissements comportent des risques, y compris la perte du capital, et rien ne garantit que les objectifs d'investissement du fonds seront atteints. Vous devez lire attentivement le prospectus avant d'investir dans un fonds BlueBay. Tous les indices indiqués sont présentés uniquement pour permettre une comparaison de la performance du fonds BlueBay avec celle de certains indices largement reconnus. La volatilité des indices peut être sensiblement différente de la performance individuelle atteinte par un fonds ou un investisseur spécifique. En outre, les avoirs du fonds BlueBay peuvent différer considérablement des titres qui composent les indices indiqués. Les investisseurs ne peuvent pas investir directement dans un indice.
Au meilleur des connaissances et des convictions de BlueBay, ce document est véridique et exact à la date des présentes. BlueBay n'offre aucune garantie ou représentation expresse ou implicite concernant les informations contenues dans ce document et décline expressément par la présente toute garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'adéquation à un usage particulier. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, redistribuée ou transmise, directement ou indirectement, à une autre personne ou publiée, en tout ou en partie, à quelque fin que ce soit, de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de BlueBay. Copyright 2022 © BlueBay, est une filiale en propriété exclusive de RBC et BBAM LLP peut être considérée comme étant liée et/ou liée à RBC et ses autres sociétés affiliées.® Marque déposée de RBC. RBC GMA est une marque de commerce de RBC. BlueBay Funds Management Company S.A., siège social 4, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, société immatriculée au Luxembourg sous le numéro B88445. BlueBay Asset Management LLP, siège social 77 Grosvenor Street, Londres W1K 3JR, société de personnes enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OC370085. Le terme partenaire fait référence à un membre du LLP ou à un employé de BlueBay ayant un statut équivalent. Les coordonnées des membres du groupe BlueBay et d'autres conditions importantes auxquelles ce message est soumis peuvent être obtenues sur www.bluebay.com. Tous les droits sont réservés.

Date de publication: Octobre 2022